

École la Gabare,
19 chemin du Flanc,
41500 St Dyé sur Loire

PV du premier conseil d'école de l'année scolaire 2020-2021
Jeudi 5 novembre 2020

Étaient présents :

M Charrier directeur et enseignant
Mme Martin, Mme Ilharragorry, Mme Paradis enseignantes
M Heitz, maire de St Dyé sur Loire
Mme Bizeray, Adjointe
Mme Chevallier, DDEN
Mme Lopes, Mme Pin, Mme Roger, Mme Nivet, M Ilharragorry et Mme Alcaraz délégués des parents d'élèves

Étaient excusés :

M Bagot, IEN de la circonscription Blois II
Mme Lacotte, Mme Gaston enseignantes
Les enseignantes du RASED de Mer

ORDRE DU JOUR :

1/ Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école.

Les élections se sont déroulées le vendredi 9 Octobre 2020. 4 sièges étaient à pourvoir, donc 8 personnes pouvaient être élues (4 titulaires et 4 suppléants). Une liste comportant 6 noms a été présentée.

120 parents sont inscrits sur la liste électorale, 76 ont voté soit 63,33 %.

Sont élus : Mme Pin, Mme Alcaraz, M Ilharragorry, Mme Nivet
Suppléants : Mme Lopes, Mme Roger

M Charrier rappelle les rôles des différents participants au conseil d'école.

2/ Approbation du dernier PV de conseil d'école

Le PV du dernier conseil d'école de l'année 2019-2020 est adopté à l'unanimité. Il sera donc archivé dans le registre consultable à l'école.

3/ Rentrée et effectifs

La rentrée scolaire s'est déroulée le Mardi 1er septembre 2020.
L'école comporte 4 classes :

-PS MS GS : 6 + 10 + 6 soit 22 (Mme Martin, Mme Gaston le lundi)
-CP CE1 : 8 + 11 soit 19 (Mme Ilharragorry, Mme Lacotte le mardi)
-CE1 CE2 : 18 + 4 soit 22 (Mme Paradis)
-CM1 CM2 : 5 + 18 soit 23 (M Charrier, Mme Lacotte le lundi)

Effectif total de l'école au 05/11/20 : 86 élèves

Mme Alténor est AESH dans l'école pour 2 élèves, Mme Pinion effectue son service civique.

4/ Modification du règlement de l'école

Ajout d'une mention spécifique en lien avec le protocole Covid actuel, votée à l'unanimité :

« En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par protocole national »

5/ Projets d'école et activités

Les axes du projet d'école sont :

- assurer l'acquisition des fondamentaux,
- stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves,
- agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite,
- réussir les inclusions des élèves à besoins particuliers.

Les activités sont réalisées dans le cadre de ce projet et en fonction du protocole sanitaire :

-Les ateliers bibliothèque ne sont pas reconduits depuis la rentrée

-Des animations organisées par la maison de la Loire devraient avoir lieu (environnement et évolution de la nature CP CE et gestion des crues CE2 CM1 CM2)

-Des séances de natation à la piscine de Saint Laurent pour les élèves du CE1 au CM2 ont débuté en septembre. Actuellement ces séances sont suspendues.

-Les maternelles ont participé à une rencontre sportive USEP de secteur, spécialement conçue pour eux et en adéquation avec le protocole sanitaire, sous forme de randonnée.

-Un projet théâtre pour les CP CE1, en partenariat avec la compagnie « L'intruse », financé en partie par l'Éducation Nationale et le département via la communauté de communes du Grand Chambord avait été reporté en septembre 2020. Ces séances, avec Mme Kiniecik, sont à nouveau suspendues et reportées à la fin de l'année scolaire.

-Mme Charrier intervient auprès des élèves de CM1 CM2 dans le cadre de l'Éducation Morale et Civique, en discipline positive.

-Les CM1 CM2 poursuivent leur projet autour du Vendée Globe, en espérant pouvoir naviguer en fin d'année. (Kayak en partenariat avec le club de St Dyé)

Toutes les semaines ont lieu les APC. L'accent est mis sur les difficultés ponctuelles d'apprentissage, avec de petits groupes d'élèves, composés par les enseignants.

6/ Coopérative scolaire OCCE

Le solde au 31 août 2020 est de 7283€10 €.

Débets : 4210€32

Crédits : 8055€99

Le bilan financier est consultable à l'école.

7/ Travaux et sécurité

Les enseignants remercient la municipalité pour les travaux réalisés pendant l'été et depuis la rentrée.

M Charrier présente les registres sécurité aux membres du conseil d'école.

- Le 25 septembre 2020, l'exercice d'évacuation incendie a été réalisé rapidement et dans le calme dans le respect des consignes. Aucun soucis à signaler.
- Pour l'exercice attentat-intrusion qui était départemental, le 15 octobre 2020, la corne de brume a bien fonctionné. Tous les élèves se sont mis en sûreté dans les conditions prévues. Quelques aménagements pour la sécurisation des locaux sont signalés.

Les principaux éléments du protocole sanitaire actuel ont été envoyés aux familles. Des aménagements supplémentaires sont précisés :

- Les classes élémentaires seront réparties sur les 2 grilles de la cour pour l'entrée et la sortie.
- Le port du masque est obligatoire sur le chemin du Flanc et le parking de l'école, par arrêté municipal.
- Les parents doivent prendre rendez-vous avec les enseignants pour les discussions qui concernent leurs enfants et utiliser le cahier de liaison pour les informations et autres communications.

Quelques rappels concernant le protocole Vigipirate :

- Interdiction de se regrouper aux abords de l'école.
- Pose d'un visiophone à la grande grille de la cour avec ouverture à distance possible.
- Nouvelles modalités d'accueil pour la garderie du matin et du soir.
- Les parents ou accompagnateurs n'entrent plus dans l'école.
- Le stationnement doit se faire sur le grand parking de l'école et non pas sur la rue.

Quelques travaux sont à prévoir :

- Revoir le placement des nouveaux stores qui n'empêchent pas de voir l'intérieur de la classe de l'extérieur.
- Changer 2 ampoules de maternelle
- Prévoir une intervention informatique pour le stylet du TBI de la classe de CP CE1
- Vérifier la serrure de la porte extérieure latérale du couloir bibliothèque.
- Sécuriser l'entrée des maternelles par le chemin qui jouxte l'école.
- Prévoir un local de rangement pour le matériel de motricité. Éventuellement dans la cour extérieure à l'arrière, devant le bureau.
- Revoir l'ouverture de la porte de secours de la salle de sieste.

8/ Questions diverses

- Concernant le stationnement gênant des voitures sur le chemin du Flanc aux horaires d'entrée et de sortie, la mairie va faire le nécessaire.
- Concernant la promiscuité des parents ou autres accompagnateurs à 8h20 et 16h00, l'entrée et la sortie des élèves se feront avec une entrée supplémentaire et il est à nouveau demandé aux familles de respecter les règles du protocole.
- Concernant la légitimité de l'élection des délégués des parents d'élèves, il est rappelé que tout a été fait dans les règles fixées par l'Éducation Nationale.

Fin du conseil d'école : 19h30

M Charrier,
Directeur de l'école

